



MARRE D'ETRE DES BOUCS EMISSAIRES ! MARRE D'ETRE EXEMPLAIRES !

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 4 OCTOBRE 2017

Monsieur le Président,

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les premières décisions négatives se succèdent pour les fonctionnaires : gel de la valeur du point d'indice, retour du jour de carence, augmentation de la CSG sans véritable compensation pérenne et sans augmentation du pouvoir d'achat, 120 000 suppressions prévues dans toute la fonction publique. Concernant l'augmentation de la CSG, les fonctionnaires seront les seuls salariés de ce pays à ne pas gagner de pouvoir d'achat mais au contraire ils subiront une perte ! Le gouvernement a décidé de poursuivre cette entreprise de casse généralisée. Toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents. C'est inacceptable et totalement injuste.

Le PLF 2018 annonce la suppression de 1600 emplois à la DGFIP, la diminution des crédits de fonctionnement et d'investissement et confirme les risques graves qui pèsent sur le périmètre des missions, et les implantations de service. La DGFIP est en danger. 1648 emplois supprimés équivaut à 6 directions locales sacrifiées comme l'Aveyron, la Lozère, le Cantal, les Ardennes, les Alpes de Haute Provence et l'Ariège. A la DGFIP, ces suppressions représentent la quasi-totalité des suppressions d'emplois de fonctionnaires : 1600 sur 1650 soit 97 % alors que nous représentons moins de 6 % de la Fonction Publique d'Etat. Les choix sont clairs : en utilisant la DGFIP comme la variable d'ajustement du budget, le gouvernement considère que la lutte contre la fraude et le contrôle de l'usage de l'argent public ne sont plus ses priorités.

Au final ce sont les droits et garanties des personnels qui sont encore attaqués.

Le challenge des agents va donc se résumer à travailler le moins mal possible avec le peu de moyen qui leur reste. Leur moral est en berne. Et ce n'est pas la baisse drastique des promotions internes annoncée au projet de loi de Finances 2018 qui va les rassurer sur leur avenir.

Concernant ce comité technique local, et plus précisément le tableau de bord de veille social 2016 et le baromètre social à la DRFIP Haute-Garonne, FO-DGFIP dénonce le fait que la Direction Générale ne fait que multiplier les dispositifs et outils destinés à l'amélioration des conditions de travail tout en ayant manifestement renoncé à s'attaquer aux causes réelles. Ces dispositifs ne font que constater l'inexorable montée en charge des risques psycho-sociaux (RPS). Le lien de cause à effet entre RPS et suppressions d'emplois n'échappe à personne, sauf à notre Directeur Général. Et ce ne sont pas les prochaines suppressions d'emplois annoncées qui vont améliorer les futurs TVBS et baromètre social. A la lecture des documents fournis, nous avons encore une fois constaté que le nombre de jours de congés ordinaires de maladie (16273) a fortement augmenté, et celui du volume des écrêtements(4472) reste très élevé. En revanche le nombre de jours de congés perdus ne figurent plus dans les indicateurs, pourquoi ? Les élus FO-DGFIP souhaiteraient aussi connaître les solutions que vous allez proposer pour remédier à ce constat alarmant.

Dès l'annonce de la réorganisation des pôles de gestion des consignations par le Directeur Général, FO-DGFIP dénonçait cette volonté frénétique de notre directeur général de concentrer à tout prix, en passant de 14 pôles en 2010 à 2 pôles en 2019. La mise en place de ces nouveaux pôles n'a pas été réalisée dans le but de sécuriser les process et de professionnaliser le métier, mais pour « répondre aux attentes de la Caisse des Dépôts et Consignations » et pour faire des gains de productivité, ce qui est inacceptable !!! Pour FO-DGFIP, la qualité est mise en péril par cette centralisation. L'expertise acquise au fil du temps par les agents des pôles actuels va disparaître. Et ce n'est pas la baisse du niveau de compétence des Centres Opérationnels d'Appui (COA) de la CDC qui va nous rassurer ! Avec des clients et partenaires à 500 km de distance, tout ne se résoudra peut-être pas par la digitalisation ! FO-DGFIP ne peut accepter que la Directeur Général nie le haut niveau d'investissement et de qualification des agents affectés à cette mission. Quant au sort réservé aux chargés de clientèle actuels, comment ne pas s'inquiéter quand, en parallèle, apparaissent dans le paysage des « Plate-formes de services clients » et autres « responsables interrégionaux des consignations » ? FO-DGFIP exige des garanties sur le devenir des agents du pôle de Toulouse et des chargés de clientèle actuels. FO-DGFIP dénonce le fait que la Direction Générale continue dans sa logique de destruction programmée du réseau de proximité encore et toujours.

Le Service d'Appui au Réseau nous avait été présenté comme un service d'aide ponctuelle, mais au regard du bilan ce n'est pas le cas. FO-DGFIP ne peut pas se satisfaire du bilan présenté, car il apparaît que certains postes destinataires de ce soutien n'ont pas reçu la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs missions. Et que dire du SAR de Grenade ? Le bilan est plus que mitigé malgré le travail soutenu et le professionnalisme reconnu de cette trésorerie : « les jours de travail sont assez difficiles à planifier et à quantifier », « les régularisations demeurent en suspens. Les informations indispensables aux dossiers ne parviennent pas forcément au moment souhaité. ». Vous nous présentez l'évolution du SAR mais quid de la formation ?

L'accueil des usagers-particuliers est la vitrine de notre administration. Il est primordial de donner tous les moyens nécessaires aux services concernés pour accomplir correctement leurs missions, et offrir un service public de qualité. Depuis la présentation lors d'un précédent CTL de l'accueil sur rendez-vous au SIP de Muret, les modalités d'organisation

ont été modifiées. Nous vous avons alerté sur certains dysfonctionnements notamment pour l'outil APRDV, le blocage de la prise de rendez-vous par internet, le manque de formation des trésoreries à cette nouvelle tâche, mais aussi la problématique du manque total de confidentialité à la banque d'accueil. FO-DGFIP regrette que le point d'étape ait été réalisé pendant la période estivale, ne permettant pas à l'ensemble des agents de pouvoir s'exprimer. Nous souhaiterions avoir des éclaircissements sur les horaires d'accueil sur RDV et en flux, et quel impact réel a été constaté sur le back office ?

Lors d'un précédent CTL, nous vous avons saisi sur la question des huissiers, et plus précisément sur la restitution de l'audit réalisé. Vous nous informez d'une expérimentation en cours pour la dotation des huissiers en terminal de paiement électronique (TPE) dans d'autres départements. Les huissiers exercent une mission essentielle de recouvrement, et peuvent dans l'exercice de leur fonction être confrontés à des situations à risques. FO-DGFIP demande à connaître le bilan de l'expérimentation présentée dans l'Aveyron, le Lot et les Pyrénées Orientales. FO-DGFIP rappelle ses revendications concernant les huissiers : FO-DGFIP s'oppose à toute tentative de transfert du recouvrement des créances publiques vers le secteur privé, et exige que les emplois d'huissiers des Finances Publiques soient créés à hauteur des besoins et tous pourvus.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, **FO-DGFIP, en intersyndicale appelle les agents de la Haute-Garonne à faire du 10 octobre une journée morte à la DGFIP en faisant grève ce jour-là.**

FO-DGFIP appelle les personnels à se mobiliser contre le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, l'augmentation de la CSG sans véritable compensation pérenne et sans augmentation du pouvoir d'achat, contre les suppressions d'emplois, les restructurations et fermetures de sites, pour l'obtention de moyens à la hauteur des enjeux d'un service public de qualité, pour le maintien des statuts particuliers, et pour la reconnaissance financière de nos qualifications.



Section de la Haute-Garonne